

PROFESSIONNELS AGRICULTEURS & ASSOCIATIONS

ADDENDUM
A PARTIR DU 01/06/2026

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur à partir du 1er juin 2026

Professionnels, agriculteurs et associations

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les modifications liées aux offres groupées de services notamment la nouvelle gamme Pro By CA et l'arrêt à la commercialisation de l'offre Eko Pro et Compte à composer Pro.



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



MORBIHAN



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Nouvelle gamme Pro By CA, à compter du 01/06/2026 (pour les clients Professionnels)

◆ Offre initiale

DETAILS DE L'OFFRE		
Niveau de gamme	Liberté*	
	10 € / mois	
SERVICES DE PROXIMITE		
Dépôt de chèques	2 € / remise Crédit après encaissement	
Dépôt d'espèces	2 € / remise	
CARTE BANCAIRE		
Carte bancaire physique	1 carte mastercard pro à autorisation systématique	
Option : remplacement carte Business World	-	
SOLUTIONS DE GESTION		
Abonnement socle Kolecto	Essentiel indépendants	
FONCTIONNEMENT ET TENUE DE COMPTE		
Frais de tenue de compte	✓	
Commission de mouvement	✓	
Commission d'actualisation KYC	✓	
Forfait d'opérations incluses (virements et prélèvements externes au groupe Crédit Agricole, chèques émis)	10 / mois	
Facturation unitaire par opération hors forfait	0,50 €	
ASSURANCES DU QUOTIDIEN		
Assurance Securicompte Pro+	✓	
Assurance Securihelp	-	

◆ Offres Intermédiaires

DETAILS DE L'OFFRE		
Niveau de gamme	Essentiel	Essentiel +
Pour les professionnels	25 € / mois	40 € / mois
Pour les professions libérales de Santé**	-	28 € / mois
SERVICES DE PROXIMITE		
Dépôt de chèques	Crédit sauf bonne fin à J	
Dépôt d'espèces	Application des conditions de la Caisse régionale	
CARTE BANCAIRE		
Carte bancaire physique	1 carte Mastercard Business	1 carte Mastercard Business
Option : remplacement carte Business World	5 € / mois	5 € / mois
SOLUTIONS DE GESTION		
Abonnement socle Kolecto	Essentiel indépendants	Essentiel indépendants

FONCTIONNEMENT ET TENUE DE COMPTE		
Frais de tenue de compte	✓	✓
Commission de mouvement	✓	✓
Commission d'actualisation KYC	✓	✓
Forfait d'opérations incluses (virements et prélèvements externes au groupe Crédit Agricole, chèques émis)	15 / mois	60 / mois
Facturation unitaire par opération hors forfait	0,50 €	0,30 €
ASSURANCES DU QUOTIDIEN		
Assurance Securicompte Pro+	✓	✓
Assurance Securihelp	✓	✓

◆ Offres Haut de gamme

DETAILS DE L'OFFRE		
Niveau de gamme	Intégral	Intégral +
Pour les professionnels	75 € / mois	110 € / mois
Pour les professions libérales de Santé**	52,50 € / mois	77 € / mois
SERVICES DE PROXIMITE		
Dépôt de chèques	Crédit sauf bonne fin à J	
Dépôt d'espèces	Application des conditions de la Caisse régionale	
CARTE BANCAIRE		
Carte bancaire physique	1 carte Mastercard Business World	1 carte Mastercard Business World
Option : remplacement carte Business World	-	-
SOLUTIONS DE GESTION		
Abonnement socle Kolecto	Essentiel TPE	Essentiel TPE
FONCTIONNEMENT ET TENUE DE COMPTE		
Frais de tenue de compte	✓	✓
Commission de mouvement	✓	✓
Commission d'actualisation KYC	✓	✓
Forfait d'opérations incluses (virements et prélèvements externes au groupe Crédit Agricole, chèques émis)	150	1 000
Facturation unitaire par opération hors forfait	0,30 €	0,30 €
ACCES A DISTANCE ET SERVICES EN LIGNE		
Abonnement Web EDI	✓	✓
Solution d'authentification forte dématérialisée	✓	✓
ASSURANCES DU QUOTIDIEN		
Assurance Securicompte Pro+	✓	✓
Assurance Securihelp	✓	✓

* Disponible en ligne à compter d'octobre 2026

** Codes NAF éligibles : 4773Z : Commerce de détail de produits pharmaceutiques / 8621Z : Activité de médecins généralistes / 8622A : Activités de radiothérapie / 8622B : Activités chirurgicales / 8622C : Autres activités des médecins spécialistes / 8623Z : Pratique dentaire / 8690D : Activités des infirmiers et sages-femmes / 8690 E : Activités des professions rééducation appareillage pédicures podologues.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro/Agri⁽⁹⁾ : vos essentiels au quotidien

Arrêt commercialisation Compte à Composer Pro le 01/06/2026

LE SOCLE

Consultation et gestion de vos comptes en ligne - Crédit Agricole En Ligne Pro RIB et TITRES

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B to B)

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus)⁽¹⁰⁾

Envoi de chèque

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bimensuel, information solde journalier par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Exclusif au Compte à Composer Agri : accès à Pleinchamp Pro

Pour les professionnels et agriculteurs selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

• Jusqu'à 30 000 €	17,25 €/mois
• Compris entre 30 000 € et 100 000 €	22,95 €/mois
• Compris entre 100 000 € et 300 000 €	25,40 €/mois
• Compris entre 300 000 € et 750 000 €	36,20 €/mois
• Compris entre 750 000 € et 1 500 000 €	46,70 €/mois
• Supérieur à 1 500 000 €	62,80 €/mois

Pour les professions libérales selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

• Jusqu'à 30 000 €	15,45 €/mois
• Compris entre 30 000 € et 100 000 €	18,10 €/mois
• Compris entre 100 000 € et 300 000 €	20 €/mois
• Compris entre 300 000 € et 750 000 €	28,95 €/mois
• Compris entre 750 000 € et 1 500 000 €	37,10 €/mois
• Supérieur à 1 500 000 €	50,50 €/mois

Option : SécuriHELP Agri 1 €/mois

Option : SécuriHELP Pro 1 €/mois

Offre Eko Pro⁽⁹⁾ (Services inclus) Arrêt commercialisation le 01/06/2026

- Frais de tenue de compte actif
- Commission de mouvement⁽¹¹⁾
- E-relevé ou relevé de compte (mensuel)
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL EKO Pro)
- Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque)
- Carte "Mastercard EKO Pro" à autorisation systématique et à débit immédiat

8 €/mois

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO Pro. En cas de résiliation de l'offre EKO Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(9) Les produits composant les Comptes Service Pro/Agri, ou Compte À Composer Professionnell/Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(10) Offre réservée aux personnes physiques agissant pour les besoins de leur activité professionnelle et exerçant sous le statut d'Entrepreneur Individuel. Voir conditions et limites au contrat ou auprès de votre conseiller. Tarification non soumise à TVA.

(11) Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations de 10 000€ passées en débit du compte sur le trimestre écoulé. Au delà de ce seuil de 10 000€, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée..

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Edité par : CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'Orias sous le n° 07022976 (www.orias.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris. Téléphone : 02.97.01.77.77 et site internet : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan.

Identifiant unique CITEO : FR234397_01JKUP

Agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : <https://acpr.banque-france.fr/> contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 72082 Paris Cedex 2.

Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica et Camca. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 455 455 425 € entièrement libéré. 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège social: 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA (Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit agricole), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIREN 784 338 527.

26/05/2026 - Addendum PROAGRIASSO V3



Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"

